Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 084-218401024-20260330-2026_D_29-DE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE VAUCLUSE**

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|---|---|---|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 15 | 15 | 15 |

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

**Objet de la délibération**

**Délégation à M. Jean-Charles CHOMETTE, conseiller municipal**

**N° 29/26**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
# DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Séance du 30 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et le trente mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

**Présents** : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, Mme CHEREL, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL
**Absents** : Mme MIGLIORINI donne pouvoir à Mme MOUNIER-SIRE,

Madame le Maire explique que tous les adjoints ont déjà des délégations.
Elle propose que, conformément à l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il soit attribué à Monsieur Jean-Charles CHOMETTE les domaines suivants : Travaux village, Travaux campagne, Urbanisme et suivi chantiers.

A ce titre, elle souhaite qu'il bénéficie d'une indemnité correspondant à 50% de l'indemnité de fonction d'adjoint au maire de l'indice brut Terminal de la Fonction Publique pour la strate de la population de 1 000 à 3 499 habitants.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

**-DELEGUE** à Monsieur Jean-Charles CHOMETTE conseiller municipal, les domaines suivants : Travaux village, Travaux campagne, Urbanisme et suivi chantiers.

**-DECIDE** par 15 POUR, de verser une indemnité à Monsieur Jean-Charles CHOMETTE correspondant à 50% de l'indemnité de fonction d'adjoint au maire de l'indice brut Terminal de la Fonction Publique pour la strate de la population de 1 000 à 3 499 habitants à compter du 01 avril 2026.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

**Gisèle BONNELLY**

MAIRIE DE ROUSSILLON VAUCLUSE

Secrétaire de séance

**Marie BERNARD**